

Le féminisme dans les arts

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 20

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le féminisme dans les arts.

IL y a quelques années, le jury d'une exposition de peinture organisée à Lausanne, se montra d'une sévérité excessive à l'égard des œuvres présentées par les artistes féminins ; il n'en accepta qu'un nombre très restreint, d'où légitime indignation de ces dames. Une guerre des pinceaux allait éclater, guerre dont les conséquences eussent pu être effroyables. Heureusement une aimable peintre en jupons prévint les hostilités. « Mes amies, dit-elle d'un ton décidé aux membres de la corporation, l'Art ne doit se soumettre à aucun joug et surtout pas au joug des jurés barbus ; passons-nous désormais des hommes et montrons nous-mêmes nos œuvres au public. » Ainsi fut fait, et voilà comment la Société des femmes peintres et sculpteurs de la Suisse romande a pour la seconde fois son salon à la Grenette.

Cette exposition est charmante et les visiteurs y accourent en foule chaque jour. Détail piquant, si ses organisatrices se sont affranchies de la sujétion masculine, nombre des toiles ornant les parois témoignent du souci de paraître féminin le moins qu'il se peut. Cela se voit dans les procédés autant que dans le choix des sujets. Rares sont les mignardises, les petits bouquets, les chaumières, les morceaux de nature morte léchés à menus coups de pinceau. On y va par larges touches au couteau, on recourt aux effets heurtés, on n'idéalise plus la nature, on ne redoute pas le nu, enfin on est aussi mâle que ces messieurs et parfois davantage. Si cette noble tendance s'accroît, l'art masculin devra prendre des leçons de virilité chez les femmes peintres et sculpteurs de la Suisse romande.

Le public applaudit aux efforts des aimables artistes. Hier, deux dames échangeaient à haute voix leurs impressions devant un des beaux portraits de la Grenette :

— Quelle fermeté de modelé ! qu'en dites-vous, ma chère ?

— Superbe, en effet ! cela n'a absolument rien de féminin !

V. F.

Consolez-vous ?

ARTISTES, peintres et poètes,
Littérateurs, musiciens,
Naturalistes, physiiciens,
Qui cherchez la petite bête,
Vous fatiguant éperdument ;
O talents que la foule oublie,
Ne vous plaignez pas de la vie !
Plus tard, plus tard, certainement,
Vous aurez votre monument !

Poètes, doux fils de la Muse,
Qui ciselez des vers parfaits,
Oui, vos soupirs sont fort bien faits,
Mais le mal divin vous abuse ;
Pour vous vendre, il faut de la ruse.
Votre libraire est aux abois !
Un délicat vient, quelquefois,
Feuilleter l'enfant de vos merveilles.
Si l'esprit voit monts et merveilles
L'estomac dîne rarement.

Consolez-vous bien sagement.
Vous aurez votre monument !

Peintres sublimes qui brossez
Pour des acheteurs invisibles
Des tableaux riant ou terribles,
Qui sans cesse recommencez
A tous les échecs insensibles ;
Vous, tristes ballons essoufflés
Retombant toujours dégonflés.
Dans un siècle, oui, votre étoile
Permettra qu'on lève le voile
Qui cache la sublime toile !...
Vous dormirez paisiblement,
Las des ingrats et de la vie,
Au champ des morts où tout s'oublie.
Saluez donc ce beau moment :
Vous aurez votre monument !

Bienfaiteurs de l'humanité
Qui moissonnez des amertumes
Pour prix de votre charité.
Brillant mérite contesté,
Vous dont la notoriété

Semble la lune au sein des brumes,
Pensez à vos gloires posthumes !...
On s'en tirera mieux sans vous !
Aujourd'hui, vous êtes des fous,
Des sots, de douteux personnages.
Dans trente ans, vous serez des sages !...

Alors, on vous découvrira,
Sur votre œuvre, on se penchera.
Un monsieur en frac noir dira :
— « Donnons gloire aux parfaits grands
Et l'on recueillera des sommes [hommes !]
Qui vous auraient nourri cent ans.
Et banquets, discours éclatants,
Et processions des écoles !
Cessez donc vos plaintes frivoles.
Oui, le mérite, assurément,
Finit par avoir son moment !
Consolez-vous bien sagement.
Vous aurez votre monument !

ADOLPHE VILLEMARD.

Vingt ans après.

ALO, conseiller, voilà ce Grand Conset fini ?
— Eh bien ! oui, Abram. On n'en est pas fâché.

— Oh ! je le comprends, car ça ne doit pas être facile. Je me disais justement, en lisant le procès-verbal dans les papiers, que tout de même chacun pourrait pas être conseiller. Y faut s'y connaître. A propos, combien y a-t'y déjà de temps que vous en êtes ?

— C'est ma cinquième législature ; voilà donc tout vite vingt ans. Aussi, tu dois comprendre, mon cher Abram, qu'à présent on connaît la manicle, et qu'on n'est plus si fier que les premiers temps d'être député. Maintenant, c'est bien fini, je n'en veux plus ; y faut faire la place aux jeunes. Il y a d'ailleurs le grand Jules du moulin qui syphone déjà depuis longtemps. Aux dernières élections, en sortant de l'église, y me disait : « Alo, monsieur Samuel, ça vous va donc toujours, ce Grand Conseil. Vous tenez ferme au poste ? »

— Oh ! je sais bien ; y le répète assez par tout le village, que vous avez fait votre temps. Ça toujours été un intrigant que le grand Jules. Mais, dites-moi, conseiller, serait-y d'attaque ?

— Pourquoi pas !
— Vous croyez ?...

— Mais que oui, mon cher Abram. Il ne faut quand même pas se faire un loup de ce Grand Conseil. Les premiers temps, passe ; on croit qu'on est quelqu'un d'extra, parce qu'on en est, parce que les gens vous appellent « conseiller », parce qu'on voit quelquefois son nom dans les journaux, quand il y a un appel nominal. Eh ! mon tē, tout ça passe avec l'âge. A la fin, quand on vous dit : « Honneur, conseiller ! », c'est comme si on vous disait : « Bonjour, syndic ! » ou même : « Salut, taupier ! » On se vaut tous. Y a plus que la question de faire du bon ouvrage. Eh bien, on fait ce qu'on peut.

Vois-tu, Abram, le Grand Conseil, au fond, c'est comme le Conseil général, seulement les séances sont un peu plus longues. On y discute davantage.

— Ah ! oui ; c'est comme ça ? Mais, croiriez-vous, conseiller, que je n'ai jamais été le voir le Grand Conseil. N'est-ce pas, les rares fois qu'on va à Lausanne, on est toujours pressé. Et puis, faut bien dire une chose, j'ai pas réussi ; y n'y avait jamais session. Quel air ça a-t-y ?

— Oh ! rien d'extra. D'abord la salle des séances est bien simple ; mais elle est jolie tout de même : elle est verte et blanche. Au milieu, entre deux fenêtres, il y a le pupitre du président. A droite, une grande table avec un tapis vert, c'est la table du Conseil d'Etat. Il n'y a pas souvent quelqu'un ; ces messieurs ne viennent que lorsqu'il y a quelque chose qui les concerne. Aussi, comme il y a tout ce qui faut pour écrire, c'est là que plusieurs députés vont faire leur correspondance.

A gauche, il y a une chaire à deux étages pour les journalistes. Ils sont là serrés comme des sardines dans leur boîte. Et ils n'ont pas l'air de tant s'amuser ; ils turbinent ferme tout le temps. Aussi, quand la séance est finie, il faut les voir filer ! Au respect, on dirait des poulaillers auxquels on ouvre l'écurie.

Devant le président, il y a la table du bureau, toute verte aussi, et, au bout, le pupitre du chancelier. C'est là qu'on fait l'appel et qu'on compte les bulletins de vote.

A côté de la chaire des journalistes, on a mis la « table du soleil » — tu en as souvent entendu parler — où sont les socialistes. Il n'y avait plus de place sur les bancs. N'est-ce pas, autrefois, on ne connaissait pas ces socialistes ; c'est Fauquez qui les a inventés. On croyait qu'il n'y aurait jamais que deux partis : les radicaux et les conservateurs, la gauche et la droite, comme on dit là-bas. Il y avait bien aussi le centre, qui était donc entre deux, mais c'est comme dans tous les pays, il n'a jamais beaucoup compté, et puis, à présent, il est un peu partout, le centre.

Au fond de la salle, il y a une chambre où on va mettre son chapeau, son manteau, son parapluie. Là, il y a aussi une grande table et des chaises. On peut fumer. Aussi, il y a toujours passablement de députés qui s'y tiennent ; ils causent de leurs affaires personnelles et d'un peu tout.